



**Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)**  
12 boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny  
BP 77908 - 21079 DIJON Cedex  
N° Déclaration d'activité : 26 21 P0023 21  
N° SIRET : 262 100 076 00104



## INTITULE FORMATION

### Formation préparant au Diplôme d'Etat Infirmier

## PUBLIC

Etudiants en enseignement secondaire ou supérieur via la plateforme Parcoursup  
Personnes en reconversion professionnelle via une sélection spécifique

## PREREQUIS

- Avoir 17 ans au moins au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- Etre titulaire d'un Baccalauréat ou avoir au moins 3 ans de cotisation sociale pour les personnes en reconversion professionnelle
- L'admission définitive est subordonnée à la production au plus tard : le 1<sup>er</sup> jour de la rentrée, d'un certificat établi par un médecin agréé attestant que l'étudiant ne présente pas de contre-indication physique et psychologique à l'exercice de la profession ; le jour de la première entrée en stage, d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France.

## OBJECTIFS

- Construire les éléments de compétences à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, de posture et de positionnement
- Devenir un praticien autonome, responsable et réflexif
- Développer des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles
- Apprendre à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose
- Développer une éthique professionnelle

## PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- L'infirmier diplômé d'Etat dispense des soins de nature préventive, curative, éducative ou palliative dans le but d'améliorer, maintenir ou restaurer la santé au sein d'organisations diverses : établissements de santé (public et privé), secteur extrahospitalier (domicile, santé scolaire, santé au travail...), milieu médicosocial et associatif (EHPAD, structures pour personnes présentant un handicap...), organisations humanitaires, armée, milieu carcéral...
- Grade de Licence : possibilité de poursuite du cursus universitaire : Master Infirmier en Pratiques Avancées (IPA), doctorat en sciences infirmières
- Spécialisation possible en puériculture, bloc opératoire, anesthésie
- Formation en management et pédagogie : Cadre de santé

MAJ 18/10/2021

- Directeur des Soins (concours EHESP)
- Poursuite des études en santé (médecine, maïeutique, kinésithérapie, pharmacie...) par procédure passerelle

## COMPETENCES ACQUISES A LA FIN DU DIPLOME

La formation vise l'acquisition de dix compétences professionnelles :

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs
6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation

## PROGRAMME

La formation d'infirmier/ère se déroule en alternance sur une durée de trois ans.

Le temps de formation est réparti de façon égale entre l'enseignement théorique (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques et travaux personnels guidés) et la formation clinique (stages). Il est organisé en 6 semestres de 20 semaines chacun, équivalant à 4200 heures.

En moyenne, l'emploi du temps d'un étudiant en soins infirmiers respecte une durée de 35 heures par semaine, que ce soit en stage ou à l'institut de formation en soins infirmiers. Lors des stages, le rythme de l'étudiant est proche de celui d'un professionnel.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les cours permettent d'introduire les apports théoriques en lien avec des unités d'enseignement (UE), organisées les unes avec les autres. Ils sont généralement réalisés par des universitaires, des professionnels de terrain ou par des formateurs référents.

Des travaux personnels guidés ou travaux dirigés par groupes sont organisés par les cadres de santé formateurs ; des professionnels de santé peuvent y participer. Ils sont souvent dispensés sous forme de cas cliniques afin de permettre aux étudiants d'assimiler les connaissances transmises lors des cours magistraux.

Des temps de travaux pratiques en simulation ou numérique sont mis en œuvre afin de permettre à l'étudiant d'adapter sa posture face à une situation clinique définie.

Un accompagnement pédagogique personnalisé de l'étudiant est mis en place tant dans le milieu professionnel par le tuteur de stage, qu'à l'institut de formation par le cadre formateur référent de suivi pédagogique.

Enfin, c'est en stage que l'étudiant se retrouve face aux situations de soins. Il doit être en capacité de répondre de son aptitude à exercer à partir de ce qui lui a été enseigné et de faire des liens avec les acquis théoriques. Un outil de suivi, le « portfolio », retrace l'ensemble des acquisitions pratiques réalisées au cours de la formation.

## MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Selon le référentiel de formation infirmière, les évaluations se déroulent à l'institut ou en stage.

Elles peuvent être :

- Individuelles ou collectives
- Ecrites ou orales
- Théoriques ou pratiques

## CERTIFICATION

Délivrance du Diplôme d'Etat d'Infirmier (diplôme de niveau 6)

Grade licence délivré par l'Université validant 180 crédits européens (ECTS)

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2

## EFFECTIFS

170 étudiants par promotion

## TARIFS

Frais d'inscription : 170 euros par an

Contribution de Vie Etudiante et de Campus (C.V.E.C) CROUS : 92 euros par an

Frais de formation : 7 590 euros par an (dont 90 euros de cotisation pour les cours et services dispensés par l'Université de Bourgogne) en autofinancement ou pris en charge par la Région ou Pôle emploi ou un employeur en fonction du statut (formation initiale ou formation professionnelle continue...).

Différentes prises en charge financières sont possibles, elles dépendent de votre situation. Nous vous invitons à vous renseigner auprès des organismes ci-dessous : Région, organismes de fonds de formation (OPCO, TRANSITION PRO, CPF...), Pôle Emploi, ou de vous rapprocher de votre employeur.

Pour les étudiants en formation professionnelle continue pris en charge par un employeur ou un organisme OPCO (exemple : Transition Pro), les frais de déplacement en stage ne sont pas pris en charge par l'organisme de formation.

## DELAIS ET MODALITES D'ACCES

Pour les étudiants en enseignement secondaire ou supérieur la sélection s'effectue via la plateforme Parcoursup : de novembre à janvier campagne d'informations sur la formation, de janvier à mars campagne de saisie des vœux, en avril finalisation du dossier, de mai à juillet réception des réponses de formation et décision du candidat.

Pour les personnes en reconversion professionnelle : campagne d'inscription de janvier à février (dates actualisées sur le site internet) ; dossier d'inscription à télécharger sur le site internet ifsidijon.info ; 2 épreuves écrites de sélection : 1h mathématiques et 1h français ; 1 épreuve orale : entretien avec un jury de 2 personnes à partir d'un CV et lettre de motivation.

## ACCESSIBILITE

Concernant l'accessibilité, l'Institut étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap. Nous nous invitons à nous contacter pour obtenir des informations.

## CONTACTS

**Directrice** : CALARD Corinne

**Responsables de formation** :

CHABANIER Nadège - [nadege.chabanier@chu-dijon.fr](mailto:nadege.chabanier@chu-dijon.fr) - 03.80.29.53.27

ETIEVANT Frédéric - [frederic.etievant@chu-dijon.fr](mailto:frederic.etievant@chu-dijon.fr) - 03.80.29.53.50

**Scolarité : Secrétariat** - [secretariat.ifsi@chu-dijon.fr](mailto:secretariat.ifsi@chu-dijon.fr)

LIOTIER Alexandra - [alexandra.liotier@chu-dijon.fr](mailto:alexandra.liotier@chu-dijon.fr) - 03.80.29.53.53

MICHAUX Aouatef - [aouatef.michaux@chu-dijon.fr](mailto:aouatef.michaux@chu-dijon.fr) - 03.80.29.39.67

TALON Sabine - [sabine.talon@chu-dijon.fr](mailto:sabine.talon@chu-dijon.fr) - 03.80.29.53.51

**Site(s) internet** : [www.ifsidijon.info](http://www.ifsidijon.info)

### LES ATOUTS DE NOTRE FORMATION :

- Accompagnement individualisé de chaque étudiant dans son projet de formation (suivi pédagogique)
- Apprentissage par simulation (jeux de rôles, travaux pratiques...)
- Terrains de stages diversifiés (CHU, structures sanitaires et médicosociales du bassin dijonnais...)
- Collaboration avec les ressources du CHU (intervenants universitaires)
- 96.9 %\* d'apprenants évaluent de 3 à 5 leur satisfaction en fin de formation (promotion sortante 2018-2021)
- 97.15 % de taux de réussite au Diplôme d'Etat Infirmier sur la totalité des apprenants présentés et 58.96 % de diplômés sur la promotion (sortants et abandons compris)

\* voir graphique ci-dessous :

Vous êtes globalement satisfaits de votre formation : (notez sur 5 ; 5 étant la note la plus favorable)

32 réponses

